



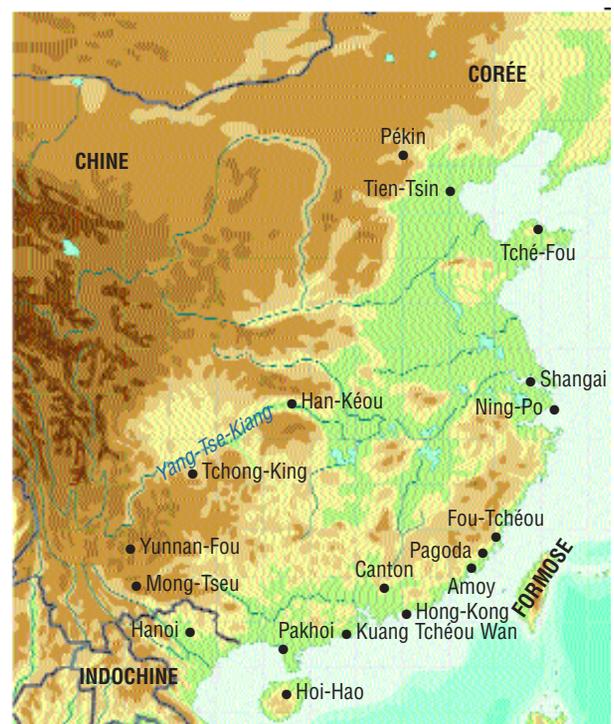
Canton : de l'opium, du thé mais aussi des timbres !

Sur la route du thé se trouve le port de Canton où de 1901 à 1922 la France a utilisé les timbres de sa colonie d'Indochine. Les vignettes portent le nom de la ville, ce qui est un fait unique pour les postes étrangères implantées à Canton. Une fort belle collection qui a le mérite d'être relativement abordable (si l'on exclut quelques timbres) et de transporter les philatélistes jusqu'à la rivière des Perles.



Le moins que l'on puisse dire, c'est que Canton ne disposait pas de beaucoup d'avantages géographiques pour devenir durant un temps le grand port d'exportation du thé de la Chine vers l'Europe. Non seulement la ville est située sur l'estuaire de la rivière des Perles soit à 70 km de la haute mer, mais Canton est bien éloignée des grandes régions productrices de thé comme le Fou Kien, le Kiang-Nan et le Tche-Kiang. Les Européens avaient bien essayé d'autres ports au début du XVIII^e siècle mais sans succès. Ainsi les

Anglais tentèrent de s'implanter sur l'île de Chu San face à Ning-Po, ce qui rejoignait les recommandations du Breton Garnier-Desfougerais qui suggérait « d'établir le commerce à la Chine par la ville de Liampo (Ning-Po), à deux cents lieues de Pékin par préférence à Canton qui en est à quatre cents ». Les Chinois souhaitaient réserver Ning-Po pour les relations avec le Japon, Canton devient alors la place autorisée pour le commerce avec les Européens. Assez éloignée de la mer, la ville bénéficie néanmoins du flux de la marée et les



Sur cette carte, figurent notamment l'ensemble des bureaux français et indochinois en Chine dans les années 1900-1920.

bateaux peuvent remonter la rade fluviale de Wampou située à une quinzaine de kilomètres en aval. Les liaisons avec Canton se font ensuite soit par les chaloupes de bateaux européens, soit par des sampans chinois. Le commerce du thé va considérablement augmenter les rotations maritimes de l'Europe vers Canton. Ainsi sur la période 1720-29, on dénombre 46 navires anglais, 7 français, à comparer avec les années 1770-79 où l'on enregistre respectivement 179 et 45 bateaux. L'ensemble des opérations commerciales sont contrôlées par les Chinois via la Compagnie des marchands de Canton, le ●●●

ROUTE DU THÉ

Les timbres d'Indochine surchargés Canton

La numérotation qui suit est celle du catalogue *Cérès* et les cotes des timbres neufs sont celles du catalogue 2001 exprimées en francs et que nous avons converties en euros. Les tirages sont communiqués sous réserve et ont été pris dans le catalogue *Yvert et Tellier* daté 1932.

Emission de 1901-02

Il s'agit de timbres d'Indochine au type *Groupe* avec une surcharge rouge. Les surcharges ont été imprimées à Hanoi par feuille de 150.

1c noir sur azuré (n°1 / cote : 1,5 €)

Tirage : 144 900

2c brun (n°2 / cote : 1,5 €)

Tirage : 91 500

Millésime : 3 (1893)

4c violet brun (n°3 / cote : 3 €)

Tirage : 49 500

Millésime : 3 (1893)

5c vert foncé (n°4 / cote : 572 €)

Tirage : 450



Deux timbres en apparence identiques. Pourtant le vert foncé vaut 572 euros alors que celui de droite ne vaut que 2 euros !

5c vert-jaune (n°5 / cote : 2 €)

Tirage : 196 900

Millésime : 9 (1899)

10c noir sur lilas (n°6 / cote : 4,6 €)

Tirage : 49 200

15c bleu (n°7 / cote : 4,6 €)

Tirage : 138 000

Papier quadrillé

15c gris (n°8 / cote : 5,3 €)

Tirage : 45 000

Millésime : 0 (1900)

20c brique sur vert (n°9 / cote : 12 €)

Tirage : 8 100

Millésime : 3 (1893)

25c noir sur rose (n°10 / cote : 10 €)

Tirage : 36 250

Millésime : 3 (1893)

30c brun (n°11 / cote : 22,8 €)

Tirage : 14 100

40c rouge-orange (n°12 / cote : 24,3 €)

Tirage : 14 100

3 (1893)

50c rose (n°13 / cote : 26,7 €)

Tirage : 14 100

Millésime : 3 (1893)

75c violet sur jaune-orange (n°14 / cote : 39,6 €)

Tirage : 14 100

Millésime : 3 (1893)

1 f vert-olive (n°15 / cote : 39,6 €)

Tirage : 14 100

Millésime : 3 (1893)

5 f lilas (n°16 / cote : 251,5 €)

Tirage : 2 400

Emission de 1903-04

Les surcharges sont imprimées en noir de façon typographique et réalisées à Hanoi, toujours par feuilles de 150. La surcharge en chinois indique cette fois-ci la valeur, elle est donc différente sur chacun des timbres de la série. La valeur est en sapèques pour les timbres de 1 à 4c, en sous pour les 5c à 1f et en piastres pour le 5f.

1c noir sur azuré (n°17 / cote : 3 €)

Millésime : 2 (1892)

2c lilas-brun (n°18 / cote : 3 €)

Millésime : 3 (1893)

4c violet brun sur gris (n°19 / cote : 3 €)

Millésime : 3 (1893)

5c vert-jaune (n°20 / cote 3 €)

Millésime : 2 (1902)

10c rouge (n°21 / cote : 3 €)

Millésime : 0 (1900)

15c gris (n°22 / cote : 3 €)

Millésime : 2 (1902)

20c brique sur vert (n°23 / cote : 15 €)

Millésimes : 2 (1892), 3 (1893)

25c noir sur rose (n°24 / cote : 6,9 €)

25c bleu (n°25 / cote : 15 €)

Millésime : 2 (1902)

30c brun (n°26 / cote : 21 €)

Millésime : 3 (1893)

40c rouge-orange (n°27 / cote : 61 €)

Millésime : 3 (1893)

50c rose (n°28 / cote : 327,7 €)

50c bistre sur bleu azuré (n°29 / cote : 76 €)

75c violet sur jaune orange (n°30 / cote : 61 €)

Variété : existence d'une surcharge

« INDO-CHINE » renversée cotant

38 100 €

1f vert olive (n°31 / cote : 61 €)

Millésime : 3 (1893)

5f lilas (n°32 / cote : 68,6 €)

Emission de 1906

Il s'agit à nouveau de timbres d'Indochine aux types *Groupe* pour les 75c et 5f et *Grasset* pour l'ensemble des autres valeurs. La surcharge apparaît en rouge ou en noir et imprimée typographiquement à Hanoi par feuilles de 150. S'agissant de la surcharge en chinois, comme pour l'émission précédente, elle indique la valeur.

1c vert olive foncé (n°33 / cote : 1,5 €)

Tirage : 32 500

Millésimes : 4 (1904), 6 (1906), 7 (1907)

2c lilas-brun sur paille (n°34 / cote : 1,5 €)

Tirage : 32 900

Millésimes : 4 (1904), 7 (1907)

4c lilas-brun (n°35 / cote : 1,5 €)

●●● Co-Hong. A la différence de l'Inde où il fallait chercher la marchandise sur le lieu de production, à Canton on fournit directement le thé au port d'embarcation. La fin de l'activité commerciale de la Compagnie des Indes britannique votée par le Parlement de Londres en 1833 va donner un coup de fouet supplémentaire aux exportations de thé et, dès l'année suivante, ces dernières progressent de 40 %. Des nouveaux citoyens de sa Majesté profitent alors de ce commerce lucratif, à l'instar de la famille Jardine qui avait débuté dans le peu glorieux trafic de l'opium et qui sévira ensuite à

Hong Kong. Les Européens rapidement rêvent d'accroître leur emprise sur le commerce en se débarrassant du monopole du Co-Hong mais c'est bien l'inverse qui se produit, et cette fois-ci, c'est Pékin qui souhaite marquer son autorité. En 1839, un rescrit impérial condamne à des peines importantes le trafic et la consommation d'opium. Comme on le sait, l'opium en provenance des Indes permettait aux marchands anglais de payer le thé aux Chinois. En juin de la même année, Lin Ze Xu, le haut commissaire impérial à Canton, fait détruire 20 000 caisses d'opium et Canton est fermé au com-



Superbe pli sur lequel figure une oblitération bilingue du bureau de Canton. On y trouve les inscriptions et la griffe de la poste locale chinoise et le cachet d'arrivée à Cholon, une ville proche de Saïgon.

Tirage : 27 500
 Millésime : 4 (1904)
5c vert (n°36 / cote : 1,5 €)
 Millésime : 6 (1906), 7 (1907)
10c rouge (n°37 / cote : 2 €)
 Millésimes : 6 (1906), 7 (1907)
15c brun sur azuré (n°38 / cote : 6,9 €)
 Tirage : 8 500
 Millésimes : 5 (1905), 6 (1906)
20c brique sur vert (n°39 / cote : 2,7 €)
 Tirage : 14 800
 Millésimes : 4 (1904), 7 (1907)
25c bleu (n°40 / cote : 2,7 €)
 Tirage : 30 000
 Millésimes : 4 (1904), 6 (1906)
30c brun sur chamois (n°41 / cote : 4,6 €)
 Tirage : 9 900
 Millésime : 4 (1904)
35c noir sur jaune (n°42 / cote : 2,6 €)
 Tirage : 13 900
 Millésime : 6 (1906)
40c noir sur gris (n°43 / cote : 5 €)
 Tirage : 8 400
 Millésime : 4 (1904)
50c bistre sur paille (n°44 / cote : 5,3 €)
 Tirage : 10 200
 Millésime : 4 (1904)
75c sur jaune-orange (n°45 / cote : 45,7 €)
 Tirage : 3 850
 Millésime : 3 (1893)
1f vert-olive (n°46 / cote : 10,7 €)
 Tirage : 6 500
 Millésime : 4 (1904)
2f violet sur jaune-orange (n°47 / cote : 35 €)

Tirage : 5 600
 Millésime : 4 (1904)
5f lilas (n°48 / cote : 80 €)
 Tirage : 4 400
10f rouge sur vert-bleu (n°49 / cote : 68,6 €)
 Tirage : 5 100
 Millésime : 4 (1904)

Emission de 1908

On prend des timbres d'Indochine de 1907 avec la mention « CANTON » en carmin sauf pour les 10, 50, 75c et 1f où elle figure en bleu. La surcharge chinoise indique la valeur. Les surcharges sont imprimées à Paris par feuilles de 150 ou 75 suivant le format des timbres.

1c brun olive (n°50 / cote : 0,8 €)
 Millésime : 7 (1907)
2c brun (n°51 / cote : 0,8 €)
 Millésime : 7 (1907)
4c bleu (n°52 / cote : 1,5 €)
 Millésime : 7 (1907)
5c vert (n°53 / cote : 1,5 €)
 Millésime : 7 (1907)
10c rouge (n°54 / cote : 1,5 €)
 Millésime : 7 (1907)

Existence d'une erreur sur la surcharge chinoise, la cote monte à 45,7 €. Cette erreur a été imprimée par feuilles entières.

15c violet (n°55 / cote : 2 €)
 Millésime : 7 (1907)
20c violet (n°56 / cote : 2 €)
 Millésime : 7 (1907)
25c bleu (n°57 / cote : 2,6 €)



Cette lettre pour les Etats-Unis est affranchie à 40 c. A noter que le 5c est un timbre d'Indochine dépourvu de toute surcharge.

Millésimes : 7 (1907), 3 (1913)
30c brun-lilas (n°58 / cote : 5,3 €)
 Millésime : 7 (1907)
35c vert olive (n°59 / cote : 6 €)
 Millésime : 7 (1907)
40c brun (n°60 / cote : 8,3 €)
 Millésime : 7 (1907)
50c rose (n°61 / cote : 7,6 €)
 Millésime : 7 (1907)
75c rouge-orange (n°62 / cote : 8,3 €)
1f rose (n°63 / cote : 12 €)
2f vert (n°64 / cote : 38 €)
5f bleu (n°65 / cote : 45,7 €)
10f violet (n°66 / cote : 76 €)

Emission de 1919

Il s'agit de timbres d'Indochine surchargés en cents et piastres, et comportant la surcharge de l'émission précédente. La couleur de la surcharge en cents et en piastres est carmin sur les 4c et 2 à 10f ; bleue pour les 10, 50, 75c et 1f, et noire sur les autres timbres. Il existe deux types de 4 pour les numéros 71 et 76. L'un est ouvert, l'autre fermé. Les surcharges sont imprimées à Paris par feuilles de 150 ou de 75 selon les timbres.

2/5c sur 1c brun-olive (n°67 / cote : 0,9 €)
 Millésimes : 7 (1907), 8 (1918)
4/5c sur 2c brun (n°68 / cote : 0,9 €)
 Millésime : 7 (1907)
1,3/5c sur 4c bleu (n°69 / cote : 1 €)
 Millésime : 7 (1907)
2c sur 5c vert (n°70 / cote : 1 €)
 Millésime : 8 (1918)
4c sur 10c rouge (n°71 / cote : 1 €)
 Millésime : 5 (1915), 0 (1920)
 Variétés : le 4 éloigné de cents cote 80 euros. A noter également une erreur sur la surcharge chinoise.



Les cartes postales de Chine sont très recherchées. Celle-ci ne manque pas ne manque pas d'humour et possède de surcroît d'un cachet très lisible.

merce avec les étrangers ! C'est le début de la première guerre de l'opium et, en 1840, 4 000 hommes et 20 navires suffiront pour mettre à genoux un empire bien mal en point (se reporter à *Timbres magazine* daté octobre 2002). Lin Ze Xu fait un constat d'impuissance et il écrit à un ami : « Après tout, les navires, les armes à feu et une force navale sont absolument indispensables. Même si les Barbares avaient fui et étaient retournés au-delà des mers, ces choses mériteraient qu'on s'en occupe acti-

vement dans le but d'assurer la défense permanente de nos frontières maritimes. En outre, tant que nous n'avons pas d'armes, de quelles ressources disposerons-nous pour chasser les crocodiles, les requins et autres monstres marins ? » La guerre marque le commencement de l'expansion territoriale européenne en Chine et la liberté du commerce, obtenus par la signature des fameux « traités inégaux ».

L'influence de Canton sur le commerce du thé décroît dans les années ●●●



Normal



Erreur

ROUTE DU THÉ

6c sur 15 violet (n°72 / cote : 1,5 €)

Millésime : 7 (1907)

8c sur 20c violet (n°73 / cote : 2,7 €)

Millésime : 7 (1907)

10c sur 25c bleu (n°74 / cote : 3,3 €)

Millésime : 8 (1918)



12c sur 30c brun-lilas

(n°75 / cote : 1,3 €)

Millésime : 7 (1907)

Variété : double surcharge cotant 130 €.

14c sur 35c vert olive

(n°76 / cote : 1,7 €)

Millésime : 7 (1907)

16c sur 40c brun (n°77 / cote : 1,8 €)

Millésime : 7 (1907)

A noter que le timbre se tenant à un non surchargé cote 610 € et que l'existence d'une surcharge 15c au verso atteint les 205,9 €.

20c sur 50c rose (n°78 / cote : 1,8 €)

Millésime : 8 (1918)

30c sur 75c rouge-orange (n°79 / cote : 1,9 €)

Variété : double surcharge cotant 1 143 €

40c sur 1f rose (n°80 / cote : 6,9 €)

80c sur 2f vert (n°81 / cote : 12 €)

2pi sur 5f bleu (n°82 / cote : 11,4 €)

4pi sur 10f violet (n°83 / cote : 15 €)

Variété : le 4 éloigné de « PIASTRES » cotant 229 €

Il est à noter que des tirages clandestins ont existé dans l'ensemble des bureaux indochinois comme le mentionne le catalogue en cours *Yvert et Tellier*. En voici la liste non exhaustive :

n°24 : 25c avec double surcharge française

n°26 : 30c avec double surcharge française

n°29 : 50c avec double surcharge dont une renversée mais aussi timbres avec la surcharge chinoise uniquement

n°33 : 1c avec surcharge renversée

n°33 : 1c avec surcharge renversée

n°40 : 25c avec une surcharge renversée

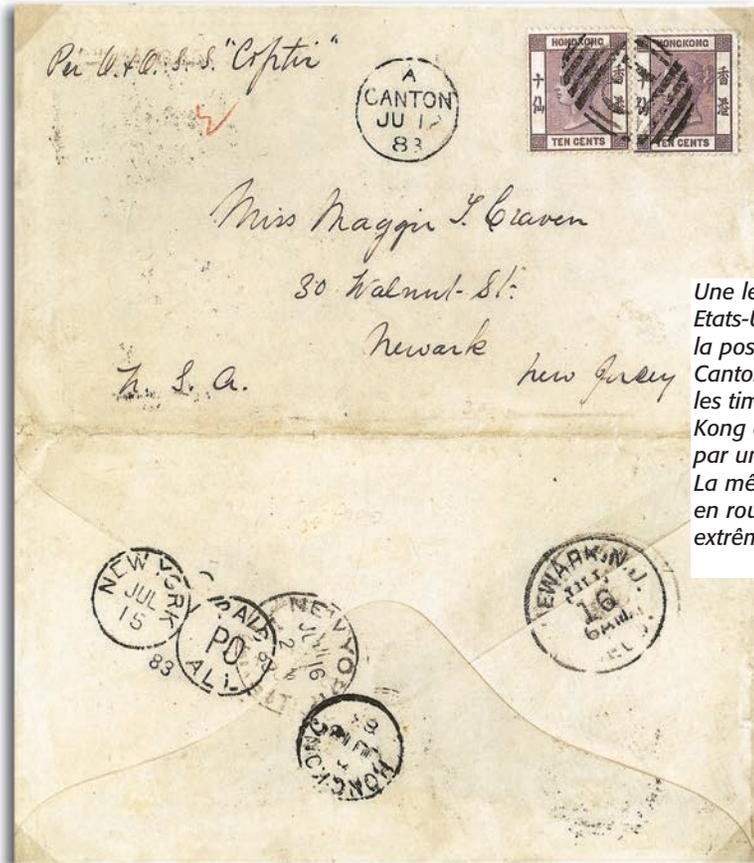
n°46 : 1f avec une surcharge renversée.



Hong Kong, l'autre grand voisin dont les timbres

Canton est encadré géographiquement par deux ports importants : Macao colonisé par les Portugais et

Hong Kong. Ce dernier devient anglais à l'issue du traité de Nankin signé le 29 août 1842 et c'est du reste en vertu de



Une lettre pour les Etats-Unis postée par la poste britannique de Canton. On utilise donc les timbres de Hong Kong qui sont oblitérés par un « C1 » en noir. La même oblitération en rouge est extrêmement rare.

●●● 1850, conséquence de la fin du monopole du Co-Hong et de l'ouverture du commerce à de nouveaux ports. A cette époque, c'est Shanghai qui devient le plus grand centre commercial de la Chine. Canton n'en demeure pas moins la principale place de la Chine du Sud et c'est bien pour cette raison que l'on y trouve un service postal britannique, allemand et français. Un bureau de poste français est ouvert le 15 juin 1901 et le demeurera jusqu'au 31 décembre 1922. Il relève de l'autorité coloniale indochinoise de Hanoi au même titre que Mongtseu, Yunnanfou, Hoi-Hao (ouverts en 1900), Pakhoi et Tchong-King (1902) mais dépend sur le plan local d'un consul assisté d'une commission municipale. Si les premiers bureaux sont approvisionnés avec des types *Groupe* portant la mention Indo-Chine imprimée en rouge, des surcharges faisant figurer le nom de la ville apparaissent en 1901. C'est ainsi que le bureau de poste de Canton en bénéficie

dès son ouverture. Plus de 80 valeurs portant la mention Canton (en français et en chinois) vont être émises et comme pour d'autres timbres (à l'instar des *Mouchon* de Chine) on trouve des raretés, variétés mais aussi des timbres fort peu officiels (se reporter à l'encadré). A Canton comme dans les autres concessions, on assurait l'ordre public tout comme était respecté le principe de la souveraineté chinoise. Les demeures des Européens côtoyaient celles des Chinois lesquels bénéficiaient de la sécurité, de la voirie, des écoles et des hôpitaux. Comme le souligne Jean Martin dans son livre *L'Empire triomphant*, qui traite de la politique coloniale de la France entre 1871 et 1936, « Il régnait à l'intérieur de ces enclaves une étrange atmosphère de cocon autonome, voire de ghetto, caractérisée par le snobisme des résidents européens, qui s'efforçaient de vivre totalement en dehors de l'univers chinois. Depuis le début du siècle (le XX^e) et surtout depuis Tsoushima, il n'était plus question de dépe-

servaient à... Canton



ce même traité que Canton s'ouvre aux Européens. En devenant une colonie britannique, Hong Kong occupe une place centrale dans la région. Les timbres de Hong Kong vont tout naturellement servir aux concessions de : Canton (de 1870 à 1916), Amoy (1864-1916), Anping (1889-1895), Chefoo (1903-1916), Foochow (1867-1916), Hankow (1874-1916), Kiungchow (1879-1916), Ningpo (1866-1916), Shanghai (1863-1916), Swatow (1866-1916), Tientsin (1906-1916) et Wei Hai Wei (1899-1916) qui est une base navale. A partir de 1917, les timbres de Hong Kong sont surchargés « CHINA » et utilisés par l'ensemble des concessions.

Si la France ne dispose pas bien entendu

Les affranchissements mixtes sont courants sur les lettres de Chine. Cette carte postale est adressée de Canton vers l'Allemagne mais transite par Hong Kong.

de timbres pour Hong Kong, des marques postales rappellent que la colonie anglaise servait d'étape à nos paquebots de l'Extrême-Orient. C'est ainsi que l'on trouve par exemple ce cachet de Hong Kong - Saïgon ou encore cette autre oblitération réalisée dans le cadre du service colonial entre Haiphong et Hong Kong.



cer l'Empire du Milieu. On paraissait plutôt redouter une convulsion xénophobe qui eût rappelé les heures tragiques du soulèvement des Boxers. Dès janvier 1917, le jeune diplomate Alexis Léger prévoyait l'évolution de la société chinoise vers un collectivisme d'inspiration marxiste et quatre ans plus tard, le 31 janvier 1921, le parti communiste chinois était fondé, précisément à l'intérieur de la concession française de Shanghai ». A Canton au temps des timbres d'Indochine, la ville connaît également l'agitation.

Le 29 mars 1911 survient la première rébellion armée contre le pouvoir mandchou et 72 insurgés furent exécutés suite à l'assaut donné contre le palais du gouverneur. En avril de la même année, ce n'est autre que Sun Yatsen qui organisait un second soulèvement. Canton devient ensuite le siège du mouvement républicain de ce dernier. Toujours à Canton, se trouvent alors des communistes qui entreront rapidement dans l'histoire : Mao Zedong alors directeur de l'institut

Il ne faudrait tout de même pas oublier les timbres chinois !

Cette carte postale est bien intéressante. Affranchie uniquement de timbres chinois, elle est à destination de l'Allemagne et adressée de Canton. Elle transite par le bureau Indochinois de Canton et emprunte un paquebot français Ligne maritime française « N ».



du Mouvement paysan et Zhou Enlai qui enseigne à l'académie militaire. Le bureau de poste français ferme le 31 décembre 1922 consécutivement au traité des « neuf puissances » du 6 février 1922, conclu au profit de la Chine et sous la pression des Américains. Finalement en Chine et, pour reprendre Jean Martin, l'histoire a démontré qu'il n'est de concession à perpétuité que dans les cimetières... ■

Nicolas de Pellinec

Quand les Allemands disposaient aussi d'une poste à Canton



Sur le plan postal, tout commence pour les Allemands en 1886 lorsque le paquebot *Oder* rejoint Shanghai le 16 août 1886. Une nouvelle ligne est inaugurée et doit se prolonger dans le Pacifique où elle possède des territoires comme les îles Marshall, les Samoa ou encore la Nouvelle-Guinée. A bord du paquebot se trouvent l'agent postal, des cachets et des timbres pour l'agence à créer dans les locaux du consulat général allemand de Shanghai. A l'origine, les Allemands vont se doter des mêmes timbres qu'en métropole et seule l'oblitération permet de les différencier. Suite aux recommandations de l'UPU, demandant de faire figurer sur le timbre le nom du pays d'origine, il est alors procédé à des surcharges sur les timbres existants. Le bureau de Canton est ouvert le 2 juin 1902 et fermera le 17 mars 1917. Comme on le voit, ce bureau ne dispose pas de timbres en propre et l'on exploite les timbres ci-dessus sur lesquels figure la mention « CHINA ».

Pour aller plus loin :

- Encyclopédie Robson Lowe tome 3
- Stanley Gibbons qui consacre un catalogue à la Chine, incluant les timbres émis par les pays d'Europe continentale
- *L'histoire du thé* de Paul Butel aux éditions Desjonqueres
- *L'Empire triomphant* de Jean Martin chez Denoël